

Mondiaux d'athlétisme

Coleman, l'ombre du doute

AFP
Doha/Qatar

GRAND favori du 100 m des Mondiaux dont les séries débutent ce vendredi, les adversaires de l'Américain Christian Coleman ne seront pas que sur la piste : il doit désormais se battre avec l'ombre encombrante du dopage après avoir été épinglé pour trois manquements à ses obligations de localisation. Le sprinteur de 23 ans a certes été blanchi le 2 septembre par l'Agence antidopage américaine (Usada), celle-ci s'étant trompée sur une date, faisant passer la période des trois manquements à plus d'un an, à quelques jours près. Coleman a donc échappé au pire, à savoir une suspension d'au moins douze mois qui aurait pu lui faire manquer les Championnats du monde de Doha puis les Jeux Olympiques de Tokyo en 2020. Mais le mal est fait et c'est l'image du bolide d'Atlanta qui en a pris un coup avec cette affaire.

Comment Coleman, l'homme le plus rapide sur la ligne droite depuis



L'Américain Christian Coleman séjourne aux Mondiaux d'athlétisme de Doha...

2017 et le 7e performeur de tous les temps (9 secondes 79), réagira-t-il à l'heure de se lancer dans la quête d'un premier titre mondial, et quel impact sa mésaventure aura-t-elle sur ses performances ? La première journée des Mondiaux livrera déjà une partie de la réponse avant les demi-finales et la grande finale prévue samedi au Khalifa stadium. Pour l'instant, la posture adoptée par l'Américain a été très offensive.

"C'est une honte pour l'Usada que ce cas ait été rendu public et qu'ils de-

mandent aux athlètes de suivre un règlement qu'ils ne comprennent pas eux-mêmes. Cette organisation est supposée protéger les athlètes, mais je me sens aujourd'hui comme une victime. Je travaille dur, je bois de l'eau et travaille encore plus dur le lendemain. De cette façon je n'ai jamais été contrôlé positif et ça n'arrivera jamais", a-t-il lancé dans une vidéo, neuf jours après avoir reçu le feu vert pour se rendre au Qatar.

Mais le vice-champion du monde (2017) est également bien conscient des

dégâts collatéraux causés par l'"affaire". "Cette situation peut m'affecter mentalement, a-t-il estimé. J'ai manqué deux compétitions (les meetings de Ligue de diamant de Birmingham et de Zurich en août, ndlr), je dois aussi avancer avec ma réputation ternie et le stress." Mais il n'y a pas que Coleman qui est sorti abîmé par la révélation de ses trois manquements. C'est une nouvelle fois l'athlétisme, et plus particulièrement l'épreuve-reine du 100 m, qui se voit associée au dopage. Le premier sport olympique

n'avait pas besoin de cela, à l'heure où il se cherche désespérément une star depuis la retraite de la légende Usain Bolt en 2017.

VIEUX POUMONS. "Ce n'est pas une bonne publicité", a admis auprès de l'AFP le président de la Fédération internationale (IAAF) Sebastian Coe, déjà bien occupé avec la Russie, suspendue depuis 2015 pour avoir mis en place un dopage institutionnel, et les récentes accusations contre le Kenya. Un sacre de Coleman réveillerait forcément de vieux démons, deux ans après celui du non moins controversé Justin Gatlin, banni pour dopage à deux reprises durant sa longue carrière et victorieux du 100 m à Londres sous les sifflets. Le vétéran américain (37 ans) est d'ailleurs en embuscade pour profiter d'une éventuelle défaillance de Coleman et se succéder à lui-même, d'autant

que le prodige US Noah Lyles (22 ans) s'est focalisé sur le 200 m. Auteur du 4e chrono de l'année (9 secondes 87), le champion olympique de 2004 pourra miser sur son expérience des grands rendez-vous pour tenter d'ajouter une 4e médaille d'or mondiale à son palmarès. Reste à savoir s'il est suffisamment remis de sa blessure à la cuisse gauche, subie le 3 septembre à Zagreb. Mais outre son passé sulfureux, Gatlin n'en finit pas, lui aussi, d'alimenter les soupçons. L'Américain n'a pas totalement coupé les ponts avec son ancien entraîneur Dennis Mitchell, piégé en 2017 par des journalistes du Telegraph à qui il avait proposé des produits dopants, et son éventuel succès ferait jaser. Entre Coleman et Gatlin, l'athlétisme ne sait plus très bien sur quel pied danser.

Bon à savoir

LE président de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) convie les présidents des clubs de première et deuxième divisions à une importante séance de travail, ce vendredi 27 septembre 2019 à partir de 14 h 00, au Palais des sports, sis à Petit-Paris. L'ordre du jour portera sur le démarrage du championnat national pour le compte de la saison sportive 2019-2020.



MINISTÈRE DE L'EMPLOI,
DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE, CHARGE DU
DIALOGUE SOCIAL

**DATE LIMITE DE REMISE DES FICHES REMPLIES ET SIGNEES AU DCRH :
VENDREDI 27 SEPTEMBRE – 15H30**

ETAPES		LIEUX
1	Remise des fiches de recensement par les DCRH aux agents publics	Lieu de travail de l'agent
2	Renseignement des fiches + Signature du supérieur hiérarchique	Lieu de travail de l'agent et lieux de travail des signataires
3	Remise des fiches dûment renseignées et signées aux DCRH pour validation + visa du DCRH et visa du SG	Lieu de travail du DCRH
4	Présentation d'une carte d'identité valide (carte d'identité nationale ou passeport) puis enregistrement biométrique	Site du recensement



- ⊗ Seuls les agents dont les fiches auront été dûment complétées et comportant toutes les signatures pourront enregistrer leurs empreintes
- ⊗ Les fiches non conformes seront renvoyées au DCRH concerné
- ⊗ La présentation de la pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) est obligatoire le jour du recensement
- ⊗ Pour plus d'informations, vous pouvez vous renseigner auprès de votre DCRH ou sur le site : www.recensement-biometrique.ga